

Ma Cyclo entreprise

PROGRAMME
OUVERT JUSQU'EN
JUN 2023

Le dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) a pour objectif d'accélérer la transition énergétique sur le territoire français en incitant les fournisseurs d'énergie à promouvoir activement l'efficacité énergétique.

Présentation du programme

Le programme Ma Cycloentreprise vise à promouvoir la cyclomobilité professionnelle auprès des petits entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales ou candidats à la création d'entreprise sur l'ensemble du territoire français.

Porté par Eni et opéré par les associations Les Boîtes à Vélo - France et Adie, Ma Cycloentreprise s'inscrit dans le cadre de l'appel à programme 2019 du Ministère de la Transition écologique et solidaire sur le thème : « Développer la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles ».

Les objectifs:



OFFRIR UNE FORMATION À
3 000 PETITS ENTREPRENEURS
SUR LES AVANTAGES DU VÉLO

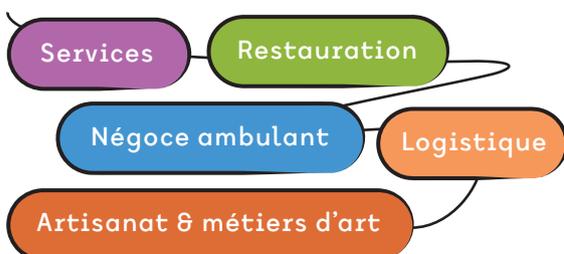


ACCOMPAGNER 1000
CONVAINCUS DANS LE CHOIX
DU MATÉRIEL ADAPTÉ À LEUR
ACTIVITÉ



ACCOMPAGNER 450 D'ENTRE EUX
DANS LE FINANCEMENT
DU MATÉRIEL

5 principaux secteurs d'activité visés:



LE PROGRAMME MA CYCLOENTREPRISE COUVRIRA L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL, rayonnant à partir des antennes locales des réseaux de l'Adie et Les Boîtes à Vélo - France.



JE CHOISIS LE VÉLO !

Ma
Cyclo 
entreprise



Pour permettre aux bénéficiaires de découvrir l'intérêt du vélo pour leur déplacement au travail, le programme **Ma Cycloentreprise accompagne gratuitement**

les petits entrepreneurs, commerçants, artisans, professions libérales ou candidats à la création d'entreprise au cours de **3 étapes-clés.**

Une formation collective théorique et pratique

Dispensée par un formateur membre du réseau Les Boîtes à Vélo - France, la formation collective d'une demi-journée vise à présenter les enjeux de la cyclomobilité professionnelle. Elle se compose d'une présentation théorique sur les avantages du vélo, la sécurité, le confort, le choix du matériel, sa maintenance et les dispositifs d'antivol ainsi que d'une séquence pratique d'essai de vélos.



Un accompagnement technique individuel

À l'issue de la formation, les bénéficiaires convaincus des avantages du vélo pour leurs déplacements professionnels et prêts à se lancer, pourront être accompagnés individuellement par un spécialiste issu de l'association Les Boîtes à Vélo - France dans le choix du matériel adapté à leurs besoins.



Un financement adapté

Enfin, le bénéficiaire du programme pourra accéder, sous conditions, à une prime pouvant aller jusqu'à 20% du prix d'achat du matériel (dans la limite de 1800€).



Pour en savoir plus et s'inscrire au programme, rendez-vous sur :

www.macycloentreprise.fr